

JOURNEE INTERNATIONALE DES DROITS DE LA FEMME 2023

TABLE RONDE DU 6 MARS, STAR LAND HOTEL YAOUNDE

Les Agents de Sante Communautaires sauvent des vies ! Assurons l'institutionnalisation des ASC au Cameroun

DECLARATION DES ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE

En 2022, le Sida, la tuberculose et le paludisme ont continué à faire de nombreux ravages au Cameroun. 2505 personnes sont décédées de paludisme, 49 930 nouvelles infections au VIH et 22 838 nouveaux cas de tuberculose dont 140 cas de tuberculose multirésistante. A côté de ces trois maladies, les communautés font face à de nombreux problèmes parmi lesquels la mortalité maternelle et infantile avec 31 décès pour 1000 naissances vivantes. L'apparition des épidémies, le faible accès des communautés aux soins et services de santé les rend encore plus vulnérables et ne permet pas d'atteindre les ODD 2030. A cet effet, le pays a mis sur pied un Plan National de Santé Communautaire (2021-2025) avec pour objectif de « contribuer à la réduction de la morbidité et de la mortalité [1] avec la pleine participation des communautés au Cameroun d'ici à 2025 »

Il est nécessaire d'améliorer l'accès aux services essentiels de sante pour les populations vulnérables surtout celles éloignées des centres de santé. C'est pourquoi l'Agent de Santé Communautaire est essentiel et permet de renforcer la prévention et le traitement des cas simples des maladies comme le paludisme pour ces populations.

L'APPORT DES FEMMES ASCp DANS NOTRE PAYS

Notre pays compte environ 8000 ASCp dont la plupart sont des femmes. Ces épouses, sœurs et mères de famille sont des héroïnes de la santé dans nos communautés. Elles contribuent à la prévention des maladies en emmenant les familles à adopter les pratiques familiales essentielles (potabilisation de l'eau, fréquentation des services des services de vaccination, encouragement à l'allaitement maternel, utilisation correcte des moustiquaires, recours précoce au dépistage du VIH et de la tuberculose). La prise en charge du paludisme simple, des diarrhées et des infections respiratoires aiguës chez les enfants fait également partie des ASCp.

La journée internationale des droits de la femme est une occasion pour nous de les célébrer et d'appeler les leaders à plus d'engagement pour ces dames.

Madame le maire de la commune d'Akom II a pris la pleine mesure de cette nécessité. En enrôlant 30 ASCp sur les fonds de la mairie depuis près de 5 ans. Nous appelons donc l'état, les élus locaux, les entreprises du secteur privé à suivre cet exemple et à relever les défis auxquels font face ces valeureuses actrices de la santé communautaire.

LES DÉFIS AUXQUELS FONT FACE LES ASCp

- Les **ASC sont en nombre insuffisants : il y a que 1/3 du territoire Camerounais couvert en ASC. Il faut encore plus de 10 000 ASCp pour une bonne couverture nationale.**
- L'absence d'un cadre institutionnel qui régit leur statut ;
- La faible motivation des ASCp
- L'absence de moyen de déplacement adéquats (Motos, vélos...)
- L'irrégularité de la motivation des ASCp.

CE QUE NOUS DEMANDONS A NOS LEADERS

Nous, organisations de la société civile demandons de :

- Rendre effective l'institutionnalisation des ASCp par les services du Premier Ministre;
- Inclure une ligne dans le budget de l'État pour le financement des ASCp
- Inclure dans les lignes budgétaires des mairies un appui pour les ASCp
- Assurer une couverture suffisante d'ASCp au bénéfice des populations les plus vulnérables (toutes zones rurales) ;
- Mettre en œuvre des actions inclusives pour les populations spéciales (personnes vivant avec un handicap, personnes à mobilité réduite, nomades, déplacés, orphelins, enfants de rue, etc.). ;
- Apporter un appui aux Organisations de la Société Civile (OSC) pour un meilleur accompagnement des ASCp sur le terrain ;
- Engager plus de femmes dans les communautés comme ASCp;

Chers leaders, assurer l'institutionnalisation de l'ASCp et investir dans la prise en charge de ces femmes et hommes héros, c'est assurer l'accès aux services de santé essentiels pour les populations les plus vulnérables.

Pour la célébration de la journée internationale des droits de la femme nous vous demandons d'assurer l'institutionnalisation de l'ASCp au Cameroun pour sauver des vies !